

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An... 7 fr. Six Mois... 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE Téléphone 15-38 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

LE PROCÈS DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS

Le débat qui a mis aux prises hier le Ministère public, représenté par M. le procureur Long en personne, et M^e Appleton, avocat des instituteurs syndiqués du Rhône, présente un intérêt considérable. Pour la première fois des instituteurs, poursuivis pour faire partie d'un syndicat illégal, cessent de s'abriter derrière des moyens de procédure et abordent l'exposé juridique de leur thèse.

Cette question, qui n'aura, sans doute, d'ici quelques années, qu'un intérêt purement théorique, est une de celles que la politique a le plus déformées. Ce sera le grand mérite des deux éminentes personnalités qui se sont trouvées face à face de l'avoir strictement maintenue sur le terrain du Droit.

La thèse du Ministère public paraît au premier abord inattaquable. La loi de 1884 qui a permis l'organisation des syndicats professionnels doit s'interpréter restrictivement ; seuls les ouvriers et les patrons peuvent s'associer. De nombreux arrêts de la Cour suprême ont adopté cette manière de voir, qui paraît bien, d'après les travaux préparatoires, avoir été celle du législateur de 1884. Il y a bien eu, à la vérité, en 1906, un ordre du jour du Sénat qui a fait bénéficier les syndicats d'instituteurs existants d'une tolérance de fait. Mais les tribunaux peuvent passer outre, puisqu'il s'agit de l'application d'une loi qui n'a pas encore été abrogée. D'ailleurs, cas particulier, le Syndicat du Rhône a été virtuellement dissout par la démission de son bureau en septembre dernier.

A cela, M^e Appleton répond par une véritable étude de droit administratif précise et serrée à sa manière. Les auteurs, dit-il, admettent en général qu'au point de vue du droit de se syndiquer, il y a lieu de distinguer entre les fonctionnaires d'autorité qui détiennent une parcelle de l'autorité publique et les fonctionnaires de gestion qui peuvent être considérés comme de simples employés liés à l'Etat par une sorte de louage de services. Ceux-ci peuvent avoir le droit de se syndiquer. La loi de 1884 le leur permet-elle ? Sans doute, au début de son application, la jurisprudence et une partie de la doctrine tendaient à la restreindre à ceux qui pouvaient se dire ouvriers et patrons. Mais très vite on a reconnu, avec l'auteur même de la loi, M. Waldeck-Rousseau, que la seule condition imposée à ceux qui veulent se syndiquer est d'exercer le même métier, la même profession. Et c'est ainsi que se constituait le syndicat des géomètres-experts, lesquels ne pouvaient certainement être considérés ni comme des ouvriers, ni comme des patrons.

D'ailleurs, ne peut-on pas considérer la loi de 1884 comme presque entièrement abrogée par la loi de 1901. Cette dernière a établi la liberté d'association pleine et entière sans aucune condition et s'appliquant à tous. Elle a donc étendu, complété en quelque sorte, la loi de 1884. Celle-ci ne fait que donner aux syndicats déclarés la personnalité civile, le droit d'ester en justice, d'acquiescer et de recevoir. Mais les pénalités établies par elle pour ceux qui se syndiqueraient sans faire partie d'un même corps de métier ne pourraient plus s'appliquer aujourd'hui.

Et voilà bien, en effet, le point troublant de la question. Les instituteurs du Rhône avaient incontestablement le droit de s'associer aux termes de la loi de 1901 ; ils pouvaient non moins certainement donner à leur association le nom de syndicat ; ils n'auraient pu être poursuivis. Et par le fait seul qu'ils sont allés déposer leurs statuts à la mairie, ils seraient tombés sous le coup des pénalités édictées par la loi de 1884. Ils n'ont rien profité des avantages de cette loi, ils n'ont fait aucun acte de personnalité civile. N'y a-t-il là quelque incohérence ?

Au surplus, les instituteurs ne sont-ils pas couverts par l'ordre du jour du Sénat ? Sans doute, M^e Appleton estime qu'au point de vue du droit public, cette initiative du Parlement est déplorable, presque anticonstitutionnelle. Seule une loi peut abroger une autre loi. Mais ce vote existe et les tribunaux peuvent-ils l'écarter sans le blâmer en quelque sorte et s'engager, par suite, sur le terrain glissant de la confusion des pouvoirs ? Il y a là une question des plus délicates.

La tolérance, il est vrai, ne s'appliquait qu'aux syndicats existants en 1906 et le Ministère public affirme que le Syndicat des instituteurs du Rhône a été virtuellement dissout en septembre dernier. M^e Appleton estime que la démission du bureau ne saurait être interprétée dans ce sens ; aux termes des statuts, seule une assemblée générale peut prendre cette initiative. Tel est, résumé en quelques lignes, le problème posé à la Chambre correctionnelle du Tribunal de Lyon, problème exclusivement juridique, tel qu'il aurait toujours dû être présenté devant l'opinion.

« Le Tribunal, a déclaré M. Long, saura trouver la formule d'apaisement qui rassurera la conscience des instituteurs et qui leur montrera que le sentiment de la discipline n'est pas exclusif du sentiment de la dignité humaine. »

Fernand PÉLAGAUD, Avocat à la Cour d'appel.

NOS HOPITAUX

Le concours pour une place de médecin des hôpitaux s'est terminé mardi par la nomination de M. le docteur Bonamour.

Le jury était composé de MM. Devic, Mollard, Collet, Barjon, Bonnet, Cade, Lesieur, médecins des Hôpitaux ; Albertin, Gayet, chirurgiens des Hôpitaux ; Commandeur, accoucheur des Hôpitaux ; Garel, médecin honoraire, et Teissier, professeur de clinique.

CONCOURS GÉNÉRAL

On se rappelle que M. Guist'han, dans son discours prononcé à la distribution des prix du lycée Louis-le-Grand, avait annoncé son intention de rétablir le concours général. Depuis, une commission spéciale a travaillé au ministère sur ce sujet, et voici à quelles conclusions elle est arrivée :

Pour cette année scolaire, si, comme en l'espère, le crédit de 20.000 francs demandé à cet effet par le gouvernement et accordé par la Chambre, est adopté par le Sénat, il n'y aura de concours général que dans les classes suivantes : classes de « mathématiques » (épreuves de mathématiques), classe de « philosophie » (épreuve de philosophie), classe de première, A. B. C. (épreuves de version latine et de composition française). Le concours sera commun entre Paris et les départements.

L'année prochaine, le grec, exclu cette année des épreuves, sera joint au latin et au français. La classe de deuxième y participera également, mais on n'ira pas plus loin. En particulier, « les classes préparatoires aux grandes écoles seront définitivement éliminées ».

Enfin, y aura-t-il ou non une fête solennelle, comme jadis, pour le couronnement des lauréats ? M. Guist'han y est favorable ; la Chambre a été plus fratche... On ne reverra les splendours de la distribution des prix de jadis que si les crédits accordés le permettent.

LES UNIVERSITÉS

Faculté de Dijon

AGREGATIONS DES FACULTÉS DE DROIT

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : Vu l'article 10 du décret du 22 août 1854 ; Vu le statut du 16 novembre 1874 ; Vu l'arrêté du 23 juillet 1896 ; Vu l'arrêté du 1^{er} février 1912, portant qu'il sera ouvert à Paris, le 7 octobre 1912, un concours pour trois places d'agrégés des Facultés de droit (section de droit public) ; Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 1912, reportant au 14 octobre la date d'ouverture du concours ; Vu les procès-verbaux des séances du jury, et notamment le procès-verbal de la séance du 27 novembre 1912, pendant laquelle a été dressée, par ordre de mérite, la liste des concurrents que le jury a jugé dignes du titre d'agrégé ; Après avoir constaté la régularité des opérations ; Arrête :

- Sont institués agrégés des Facultés de droit (section de droit public) : M. Soelle (Georges-Auguste-Jean-Joseph), né à Avranches (Manche), le 19 mars 1878. M. Coquet (Etienne-Louis-Eugène), né à Auxerre (Yonne), le 4 mars 1881. M. Tournyol du Clos (Henri-Jean), né à Paris (Seine), le 31 juillet 1882.

Sont institués agrégés des Facultés de droit (section d'histoire du droit) : M. Perrot (Ernest-Valentin), né à Pau (Basses-Pyrénées), le 24 octobre 1881. M. Pissard (Hippolyte-Claude-Camille), né à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), le 25 juin 1882.

Les agrégés institués par le présent arrêté resteront en exercice pendant une période de dix ans à dater du 1^{er} décembre 1912.

Le concours ouvert le 13 octobre dernier pour sept places d'agrégé dans les Facultés de droit (section du droit privé) est maintenant terminé. Ont été présentés à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour être institués agrégés, par ordre de mérite :

- MM. 1. Morel ; 2. Juliot de la Morandière ; 3. Palmade ; 4. Picard ; 5. Gastambide ; 6. Loubers ; 7. Châtel.

Le jury était composé de MM. Planiol (Faculté de Paris), président ; Sarut, procureur général à la Cour de cassation ; Bardin et Tissier (Faculté de Paris) ; Chauveau (Faculté de Rennes) ; — M. Baillly, doyen de la Faculté de Dijon, désigné comme membre du jury, avait dû, pour cause de maladie, se résigner avant l'ouverture du concours, et avait été remplacé par M. Tissier. Le doyen Baillly est, du reste, décédé récemment.

Le Travail Manuel à l'Ecole ET LES LEÇONS DE CHOSSES

M. le sénateur Beauvisage continuait le 20 novembre, la série de conférences qu'il a entreprises à Paris, à l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine, sur « La République et l'Education nationale ».

Après une première causerie (politique), sur le Droit de l'Enfant et le Devoir de la République, et une deuxième (psychologique), sur l'Exercice des Sens et la Gymnastique intellectuelle (1), il examinait la question du point de vue pédagogique, dans une troisième conférence sur le Travail manuel à l'Ecole et les Leçons de Choses.

les découvrir lui-même, par le libre exercice des facultés de son âge.

« La véritable éducation », disait J.-J. Rousseau, consiste moins en « préceptes qu'en exercices. » L'éducateur de jeunes enfants doit, avant tout, s'inspirer de leur nature et des tendances spontanées de leur activité, et ayant remarqué ce qu'ils désirent faire, leur apprendre à le mieux faire.

De même que leur besoin de mouvement et de cris ne doit pas être entravé par une règle contre nature d'immobilité et de silence, mais recevoir satisfaction par l'enseignement d'une gymnastique rationnelle et de jeux bien dirigés ; de même leur curiosité, cette grande vertu fondamentale, point de départ nécessaire de toute instruction, devra être stimulée, et encouragée par tous les moyens.

Il ne faut pas risquer d'étouffer et d'atrophier de précieuses facultés comme celle-là, en les condamnant à l'inaction, par une discipline mal comprise, qui fait trop souvent perdre aux enfants leur spontanéité normale, et leur jeune activité, physique aussi bien qu'intellectuelle, et tend à faire des ignorants.

Les ignorants sont en effet ceux qui ne cherchent pas à s'ouvrir l'esprit, parce qu'ils ont perdu la curiosité et n'ont pas développé leur esprit de recherche. Or chez les plus jeunes enfants qui touchent à tout, parce qu'ils ont l'instinct d'exercer leur sens du toucher, manifestent aussi de très bonne heure le besoin de transformer tout ce qu'ils touchent, en lui donnant une forme nouvelle suggérée par leur instinct d'imitation et d'invention. Il faut donner satisfaction à cette tendance naturelle au travail manuel en fournissant aux enfants des matières premières à mettre en œuvre et les outils convenables.

On leur fera grand plaisir en même temps qu'on leur rendra le plus grand service : par ces travaux récréatifs, l'exercice du toucher et du sens musculaire, ils prendront une connaissance de plus en plus complète du milieu où ils vivent, ces deux sens constituant, au moins autant que la vue et l'ouïe, les portes d'entrées nécessaires pour une foule d'idées et d'associations d'idées.

Dans ces conditions, les enfants s'appliqueront de bon cœur à ces travaux qui leur plaisent, accompliront sans cesse de nouveaux efforts pour les faire de mieux en mieux, et aimeront les maîtres qui les aideront à progresser vers un idéal qui est celui de leur âge.

Nous voyons qu'il en est ainsi dans les écoles maternelles : pourquoi n'en serait-il pas de même dans les écoles primaires élémentaires ? Pourquoi les travaux manuels ne se continuent-ils pas pendant toute la scolarité, comme le prescrit la loi de 1882, trop oubliée sur ce point ? Parce que, si cela préparait les enfants à la vie sociale, cela ne les préparerait pas au fameux certificat d'études primaires, aux chinoïseries orthographiques auxquelles on sacrifie les intérêts les plus sacrés de notre pays : la culture et le développement normal de la jeunesse française.

Les leçons de choses figurent, comme les travaux manuels, aux derniers rangs des programmes officiels. Or, elles devraient être en tête de ceux-ci ; bien plus elle devraient en être le principe même, comme étant la base pratique d'application de la grande méthode générale d'éducation positive, concrète et analytique.

On devrait les appeler leçons d'observation, ce qui ferait mieux comprendre leur nature, leur rôle et leur but. Elles constituent en réalité le procédé général par lequel les connaissances élémentaires de toute nature devraient entrer dans l'esprit des enfants, en donnant satisfaction à leur curiosité de voir, qui devient bientôt curiosité de savoir.

Le travail manuel n'est qu'une des modalités ; les autres modalités devront tendre à mettre en jeu tous les sens et toutes les facultés intellectuelles et morales. La principale d'entre elles devra être la conversation, ayant pour point de départ les interrogations réciproques d'abord des élèves au maître pour lui demander des renseignements sur les choses, puis du maître aux élèves, appelant leur attention sur les points qu'ils n'auraient pas remarqués.

Le rôle du maître ne doit être que suggestif, et le moins possible dogmatique. Il doit stimuler ses élèves à rechercher et à découvrir par eux-mêmes toutes les vérités utiles à connaître sur les choses qui sont à leur portée.

bonne habitude pendant toute leur vie.

Après avoir ainsi pratiqué le précepte évangélique « Cherchez et vous trouverez », ils ne seront plus comme ces hommes dont parle le Psalmiste « qui ont des yeux et ne verront pas, qui ont des oreilles et n'entendront pas ». Ils seront bien armés pour entrer dans la vie et faire à la France des générations de débrouillards.

Certains craignent que cette méthode analytique prenne trop de temps. C'est une erreur parce que tous les exercices seront fructueux, et qu'il n'y aura pas de temps perdu à essayer d'enseigner aux enfants des abstractions incompréhensibles pour eux.

Que l'on pense seulement au temps perdu actuellement, qui sera rendu disponible par la suppression radicale de tout enseignement systématique de la grammaire !

ANCIENS ÉLÈVES DE LA FACULTÉ DES LETTRES

L'assemblée générale annuelle et le dîner amical de l'Association des anciens élèves de la Faculté des Lettres ont eu lieu samedi dernier 7 décembre, à 6 heures et demie, au restaurant Berrier et Milliet, 31, place Bellecour.

Etaient présents les camarades : Arnaud, Boudoux, Boudier, Bougras, Bouvier, Breuille, Buche, Chaffurin, Chardiny, Damour, De Riaz, Dutacq, Faugier, Faubert, Ginoux, Gonnard, Kleinclausz, Latreille, Legorju, Lévêque, Lévy (Julien), Mariéjol, président, Martin, Mme Rosa Millaud, Morel-Journel (Henry), Mlle Pairard, Paupter, C. Piquet, Pondeveaux (Adrien), Pouzet, Abd-el-Razik, Ritz, Mlle Routledge, Roux (Claude), Sadek-Fahmy, Sallès, Thomas, Truchon, Mlle Villard.

Le président Mariéjol ouvre la séance et lit le rapport sur la situation morale de l'Association.

RAPPORT SUR LA SITUATION MORALE DE L'ASSOCIATION

« Mon compte rendu sera encore plus court que d'ordinaire — et pour cause. Heureuses les sociétés qui n'ont pas d'histoire ! Le trésorier vous dira avec des chiffres, mieux que je ne le pourrais le faire avec des mots, l'état florissant de notre Association. Les lettres de regrets et d'excuses sont toujours nombreuses. M. le Recteur est appelé à Paris par le Comité consultatif ; il me charge de ses aimables compliments pour tous nos camarades.

« De Lyon, c'est Coumes, c'est Paul Duquaire, Ecuyer, Garin, votre sympathique vice-président ; Lelarge, le directeur de l'école Berlitz ; Lévy-Schneider, un de nos membres honoraires ; Mariné, Wernert, qui sont de cœur avec nous ce soir pour la fête de notre souvenir reconnaissant envers notre chère Faculté.

« Du dehors, Benoît Beau, à Mâcon, Robert Caillemier, retenu à Grenoble, nous envoient leurs souvenirs, et aussi Cholley et Mme Cholley, Contoux, Crémieux, directeur du lycée Saint-Charles, à Marseille ; Désormaux, Dodu et Feuillerat, qui nous écrivent de Rennes ; Dufourd, Gonnat, Guichard, Guédel, Guillouet, qui ne peut quitter Paris en ce moment de grande activité diplomatique ; Hugues, Lucossol, Prudhommeaux, Reboul, Rober, proviseur à La Rochelle ; Mlle Tary, Thibert, Vulliod, appelés récemment à la Faculté des Lettres de Nancy ; Windenberger, et enfin, Alazard, actuellement à l'Institut français de Florence.

« Si j'en oublie quelques-uns, qu'ils veulent bien m'excuser. « Toutes ces lettres prouvent l'intérêt qu'inspire l'Association à ses membres d'honneur et à ses membres actifs.

« Malheureusement, nous avons perdu cette année un de nos camarades les plus éminents, le comte Henri de Boissieu, victime d'un accident de montagne. Vous trouverez dans la notice nécrologique du présent bulletin le détail de ses œuvres et de ses travaux, mais ce n'est pas trop de redire notre sympathie et notre respect pour cet homme de bien. Il fut un des premiers à adhérer à l'Association. C'est qu'il était passionné et dévoué à toutes les œuvres d'assistance. Son cœur aimait sa belle intelligence et le rappelait vite des études spéculatives, où il excellait, aux applications pratiques. Marié dans l'une de ces grandes familles belges qui ont donné pour premier objet au gouvernement de leur pays l'amélioration matérielle et morale des classes ouvrières, il trouvait à son foyer même un encouragement à ses inspirations généreuses et travaillait, en plein épanouissement de volonté, à répandre la doctrine de la solidarité sociale. Il nous régnait d'offrir à la comtesse de Boissieu et à ses enfants de vaines consolations ; nous les prions seulement de vouloir bien agréer l'expression sincère de notre condoléance. »

Le trésorier Bouvier présente le comp-

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

La seconde conférence des Amis de l'Université sera faite dimanche prochain, à 2 heures, par M. James H. Hyde, président de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis. Les Lyonnais seront heureux d'applaudir M. Hyde, le généreux organisateur des conférences faites en France, par les professeurs de l'Université américaine Harvard, et en Amérique, par les représentants les plus éminents de la pensée française.

M. Hyde traitera du « Rôle de la France dans le développement des Etats-Unis ». Il faut nous féliciter de cette manifestation qui tend à resserrer les liens intellectuels et moraux entre les deux grandes Républiques.

ANCIENS ÉLÈVES DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Le rendu financier pour l'année 1912. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le trésorier fait remarquer que jusqu'à présent on n'a pas constitué une commission de vérification des comptes et qu'il est indispensable d'en nommer une. « Car enfin, dit-il, je vous ai parlé des titres composant notre portefeuille ; rien ne vous prouve qu'ils existent. (Rires.) Je suis honoré de la confiance que vous voulez bien m'accorder, mais je demande à être contrôlé. Vous ne devez pas considérer le trésorier actuel ; vous devez organiser une institution nécessaire à toute Association qui veut voir clair dans ses finances. »

Cette proposition est adoptée. L'Assemblée nomme une commission de vérification des comptes. Elle est composée des camarades Boudier, Buche et Henry Morel-Journel ; les trois vérificateurs ont été pris parmi les membres ne faisant pas partie du bureau.

Le bureau est ensuite réélu à l'unanimité et la séance est levée.

Dîner amical.

Le dîner traditionnel a réuni un nombre d'adhérents égal à celui de l'année dernière. Quarante-deux convives étaient inscrits. Mmes Faubert et Kleinclausz avaient bien voulu venir, et deux invités MM. Amieux et Legorju fils, donner à l'Association le bénéfice de leur dévouement et de leur talent.

Cette affluence explique le changement de local. Il a fallu chercher une salle plus grande que celle qui avait servi aux précédentes réunions. La cuisine du restaurant Berrier et Milliet n'a du reste pas fait regretter le transfert des assises de l'Association. Il y avait notamment une glace « Primrose » qui fut déclarée « un chef-d'œuvre. » Quand elle fut dégustée, Mariéjol porta la santé des présents et des absents.

« Mesdames, Messieurs, « Me revoici. Je suis un revenant. En l'espèce cet état a du bon. Je n'ai jamais été mort et cependant j'ai mon oraison funèbre de la façon de maître Garin, je dis maître dans tous les sens. C'est dans l'adieu si cordial qu'il m'a adressé l'an dernier au banquet annuel. Assurément ce fin lettré, nourri dans la tradition classique, a amplifié et rehaussé mes faibles mérites ; c'est, comme vous le savez, depuis Bossuet, les règles du genre qui le veulent. Mais j'aimerais mieux que ce fût pour une autre raison et que je pusse croire que si Garin ne voit plus grand que nature, c'est par aveuglement d'amitié. Je regrette pour vous, pour moi, que sa fatigue vous prive ce soir du plaisir de l'entendre, et je souhaite de tout cœur que la Providence, à qui il va demander un peu de repos, lui prodigue ses fleurs, ses parfums et la lumière reconfortante de son soleil.

« Je revois avec plaisir à ce banquet quelques-unes des dames qui ont pris l'Association sous leur patronage et je sais que les autres, retenues cette année par des devoirs ou d'autres empêchements, reviendront l'an prochain. Mais l'exemple est donné. Je salue respectueusement une des nouvelles dames patronnesses, Mme Faubert, qui n'a pas craint de venir de Chambéry avec son mari. Nous aurions eu aussi ce soir Mme Cholley, qui fut une des plus brillantes élèves du cours d'histoire, si Cholley avait pu partir assez tôt de son lycée d'Annecy pour prendre le train de Lyon. Elle se serait rencontrée avec d'autres camarades, Mme Rosa Millaud et Mlle Pairard, qui ont imité Mlle Routledge, aux vaillantes initiatives, et Mlle Villard, et qui, je l'espère, seront comme elles, fidèles au banquet annuel. Sachons gré à Mlle Pairard d'avoir entrepris un voyage par ce temps froid.

TABLEAU DES EXAMENS

EPREUVE DE DISSSECTION DU PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT
Jury : MM. Testut, président ; Patel, Latarjet, Chaton.

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)
Jury : M. Testut, président ; Patel, Latarjet, Chaton.

EPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie)
Jury : MM. Paviot, président ; Arloing, Savy.

THESE
Le décollement de l'S iliaque et du cœcum dans le plan embryologique pour la cure des hernies adhérentes du gros intestin.

THESE
De quelques observations de hernies sous-ombilicales de la ligne blanche abdominale.

EPREUVE PRATIQUE DE MEDECINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie)
Jury : MM. Pollosson (M.), président ; Leiche, Thévenot.

PREMIER EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)
Jury : MM. Testut, président ; Latarjet, Tavernier.

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. — Oral)
Jury : MM. Vallas, président ; Patel, Voron.

QUATRIEME EXAMEN DE DOCTORAT
Jury : MM. Pic, président ; Lesieur, Blumenthal.

THESE
Maladie de Hodgkin : Lymphogranulomatose.

EXAMEN POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE (PHARMACIE)
Jury : MM. Florence, président ; Guiart, Movel, Négrier.

DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT
Jury : MM. Renaut, président ; Doyon, Guillemand.

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie. — Oral)
Jury : MM. Guart, président ; Collet, Cade.

THESES
Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

THESE
Nœud opératoire de Gigli à la clinique obstétricale de Lyon.

instituteurs, déclara considérer le déplacement comme une affaire de service, rentrant dans les attributions exclusives du conseil départemental.

Cette thèse, le ministre, M. Briand, objecta que si l'on entourait le déplacement de garanties, celles-ci ne pourraient être supérieures aux garanties données en cas de révocation ; or, la révocation était prononcée par le préfet, sur avis motivé du conseil départemental.

La commission insista sur l'entente de son rapporteur, M. Alexandre I. Le ministre déclara ne pas vouloir reprendre le projet de son prédécesseur, M. Bienvenu-Martin. Mais il avait prescrit, par une circulaire du 6 avril 1906, de prévenir les instituteurs avant de les déplacer ; et il rappela fort à propos que l'exposé des motifs de la loi de 1888 leur permettait de recourir au ministre.

Il convient de remarquer que ce recours au ministre n'était pas suspensif du déplacement.

La commission de l'enseignement fit une nouvelle démarche auprès du successeur de M. Briand ; M. Doumergue déclara s'en tenir à la circulaire de son prédécesseur.

On était au mois de février 1908. Devant l'intransigeance du Gouvernement, la commission chargea son rapporteur de déposer le texte qu'elle avait arrêté. En voici la teneur :

Candidat : M. Ducloux.
Le mercredi 18 décembre, à 5 heures. (Salle des Examens. — N° 2.)

THESE
De la mortalité infantile à Lyon pendant un été chaud (1911).

EPREUVE PRATIQUE DE MEDECINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie)
Jury : MM. Pollosson (M.), président ; Gayet, Leriche.

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. — Oral)
Jury : MM. Rochet, président ; Voron, Laroyenne.

THESE
Substances coagulantes et anticoagulantes contenues dans les tissus

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. — Oral)
Jury : MM. Pollosson (H.), président ; Commandeur, Laroyenne.

THESE
Les manifestations urinaires du cancer du rectum.

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. — Oral)
Jury : MM. Pollosson (H.), président ; Voron, Thévenot.

THESE
Contribution à l'étude histologique des poly-pes muqueux des fosses nasales.

THESE
Traitement des fractures compliquées du calcanéum.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

THESE
Méthode d'insufflation intratrachéale de Meltzer-Auer.

LIVRET DE L'ETUDIANT

L'annuaire de l'Université ou Livret de l'Etudiant pour l'année scolaire 1912-1913 vient de paraître.
C'est une brochure, publiée par le Conseil de l'Université, et complètement mise à jour, contenant avec la liste du personnel enseignant de l'Université toutes les indications qui peuvent être utiles aux étudiants.

Les fonctions de la peau sont multiples, c'est un organe qui sert à la respiration par les pores, d'où l'asphyxie chez le brûlé ; c'est un éliminateur des poisons du corps par ses sécrétions, d'où son rôle dans les maladies du rein ou du foie.

Les manifestations urinaires du cancer du rectum.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude histologique des poly-pes muqueux des fosses nasales.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Contribution à l'étude de la pneumonie lobaire aiguë secondaire à la rougeole.

Le 7° Jour

CHRONIQUES LYONNAISES
Administration et rédaction : 25, rue de la République, Lyon.
Sommaire du numéro du 15 décembre : Il n'y a plus d'enfants ; Ch. Fenestrier. — Au pays des livres ; Camille Aubray. — Sous la pluie ; Paul Cuminal. — Béchons à la ligne ; Dalph et Marga. — Le Ventre de Lyon ; Ch. F. — Nos embarras ; L'Azède. — La dernière étape (fin) ; Silex. — Semaine lyrique ; Edmond Locard. — Semaine dramatique ; Zanetto. — Ce qui se passe ; Jodelle. — Marrons de Lyon ; L'Ardéchois. — V'la l'huître qui passe ; D'Aréachon.

LUMIERE - FORCE MOTRICE
Someries - Téléphonies
GAUTIER & HUGUES
25, Rue des Passants, 25
LYON
Travaux Soignés - Prix Modérés

VÊTEMENTS SUR MESURE
DRAPERIE HAUTE NOUVEAUTÉ
Couture très soignée - Prix modérés
Armand BIZOU
TAILLEUR
28, Rue Paul-Bert, 28
LYON

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ
Villa des Roses
62, Route de Francheville
téléphone N° 41-60 - Saint-Iréné, LYON

Linoléum uni, imprimé et incrusté dessins inusables
Tapis Laine et Spartes
Toiles Cirées en tous genres
Bourrelets Russes caiffurage parfait

Seul dépôt pour la Région
JOSSERAND
19, Rue de la République - LYON
TÉLÉPHONE : 47-18

LA GRANDE MAISON
PARIS
Succursale LYON
Pl. de la République
Téléphone 15.62

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

LA GRANDE MAISON
PARIS
Succursale LYON
Pl. de la République
Téléphone 15.62

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

CUMIN & MASSON - LYON

TOUT en Librairie Moderne.
TOUT en Librairie Ancienne.
TOUT en Librairie d'Art.
TOUT en Librairie de Luxe.
CATALOGUE MENSUEL franco sur demande

UN EXCELLENT DIPLOME POUR LA VALEUR D'UN ALIMENT
Aujourd'hui les sociétés d'hygiène s'occupent d'encourager les initiatives individuelles qui créent des aliments très nutritifs sous un petit volume n'ayant aucuns matériaux de déchets, de toxiques à éliminer par le corps, étant à la fois rafraîchissants et stimulants des forces perdues. Aussi avons-nous vu avec plaisir approuver par la Société d'hygiène le RECONSTITUANT MOYNE, suraliment préparé exclusivement avec du jus de poulet, du suc de jambon d'York et de légumes frais.

G° BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
LYON R. d'Algérie, r. Constantine
PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

HYGIA Produits Alimentaires Diététiques
FARINE POUR RÉGIME
CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES
Sous forme de -rème et flocons
PATES ET LÉGUMES DÉCORTIQUÉS
Spécialement recommandés aux enfants et adolescents
ALIMENTATION DES ENFANTS ET ADULESCENTS

BAUX MINÉRALES NATURELLES
MAISON SCHMIDT-VERRIER, PLACE BELLECOEUR
DESSAUX
2 et 4, rue des Célestins, LYON
Téléphone 42-17

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN
MAISON SCHMIDT-VERRIER, PLACE BELLECOEUR
A. LABBEY, place Bellecoeur LYON
Lavage hygiénique du Dr Jaeger

PETITES DOUCHES LYONNAISES
Bains par Asperision 0.30
4 ÉTABLISSEMENTS A LYON
48, rue de la République, 278, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Cuira.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

UN EXCELLENT DIPLOME POUR LA VALEUR D'UN ALIMENT

Aujourd'hui les sociétés d'hygiène s'occupent d'encourager les initiatives individuelles qui créent des aliments très nutritifs sous un petit volume n'ayant aucuns matériaux de déchets, de toxiques à éliminer par le corps, étant à la fois rafraîchissants et stimulants des forces perdues. Aussi avons-nous vu avec plaisir approuver par la Société d'hygiène le RECONSTITUANT MOYNE, suraliment préparé exclusivement avec du jus de poulet, du suc de jambon d'York et de légumes frais.

UN EXCELLENT DIPLOME POUR LA VALEUR D'UN ALIMENT
Aujourd'hui les sociétés d'hygiène s'occupent d'encourager les initiatives individuelles qui créent des aliments très nutritifs sous un petit volume n'ayant aucuns matériaux de déchets, de toxiques à éliminer par le corps, étant à la fois rafraîchissants et stimulants des forces perdues. Aussi avons-nous vu avec plaisir approuver par la Société d'hygiène le RECONSTITUANT MOYNE, suraliment préparé exclusivement avec du jus de poulet, du suc de jambon d'York et de légumes frais.

G° BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
LYON R. d'Algérie, r. Constantine
PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

HYGIA Produits Alimentaires Diététiques
FARINE POUR RÉGIME
CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES
Sous forme de -rème et flocons
PATES ET LÉGUMES DÉCORTIQUÉS
Spécialement recommandés aux enfants et adolescents
ALIMENTATION DES ENFANTS ET ADULESCENTS

BAUX MINÉRALES NATURELLES
MAISON SCHMIDT-VERRIER, PLACE BELLECOEUR
DESSAUX
2 et 4, rue des Célestins, LYON
Téléphone 42-17

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN
MAISON SCHMIDT-VERRIER, PLACE BELLECOEUR
A. LABBEY, place Bellecoeur LYON
Lavage hygiénique du Dr Jaeger

PETITES DOUCHES LYONNAISES
Bains par Asperision 0.30
4 ÉTABLISSEMENTS A LYON
48, rue de la République, 278, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Cuira.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale
Maison LAFAY & SOUEL
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON
Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

DIVORCES

Etude de M. P. REYNAUD, avoué à Lyon, 44, place de la République, 44.

Divorce

D'un jugement rendu par défaut faute de constitution d'avoué, par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le neuf octobre mil neuf cent douze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié à partie,

Entre :

Mme Berthe REPELLIN, épouse de Monsieur Michel CLERC-GIRARD, demeurant à Lyon, ci-devant rue Servient, 115, et actuellement 6, rue Clos-Suiphon, chez Madame CORTALZI, assistée judiciairement par décision du seize février mil neuf cent dix,

Demanderesse comparant par M. P. REYNAUD, avoué,

Et :

Monsieur Michel CLERC-GIRARD, fondeur, demeurant ci-devant à Lyon, 121, rue Paul-Bert, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;

Il appert :

Que le divorce a été prononcé entre les époux REPELLIN-CLERC-GIRARD, au profit de la femme et au torts du mari, avec toutes ses conséquences légales.

La présente publication est faite en vertu de l'article 247 du Code civil et en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal civil de Lyon, le cinq décembre mil neuf cent douze, enregistrée.

Pour extrait : P. REYNAUD

Etude de M. Cl. TREVOUX, avoué près le Tribunal civil de Lyon, y demeurant, 4, place des Jacobins.

Séparation de corps

D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le vingt novembre mil neuf cent douze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié,

Entre :

Madame VAILLE, née Marie-Isabelle GIBELIN, demeurant à Saint-Etienne, rue de Saint-Chamond, 65, assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon en date du vingt janvier mil neuf cent douze. Demanderesse comparant par M. TREVOUX, avoué.

Et :

Monsieur VAILLE Jules, demeurant à Lyon, 40, rue Mazenod, Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ;

Il appert :

Que la séparation de corps a été prononcée entre les époux VAILLE-GIBELIN, au profit de la femme et au torts et griefs du mari.

Un notaire a été commis pour procéder à la liquidation des reprises des époux.

La présente insertion est faite en conformité de l'article 247 du Code civil et en vertu d'une ordonnance enregistrée, rendue sur requête par Monsieur le Président du Tribunal civil de Lyon.

Pour extrait : Signé TREVOUX.

ECHOS DES SPECTACLES

GRAND-THEATRE. — Ce soir, deuxième représentation de La Tosca, avec M. Trantoul, Mme Catalan, M. Aquistapace, M. Sylvani, etc., et Cop-

piété. — Samedi, Carmen, avec Mme de Lafory, M. Verdier, Mlle Remo-Nelsen, M. Closset, etc. — Dimanche, en matinée, à 2 heures, pour satisfaire à de nouvelles et innombrables demandes, Manon, avec Mme Vallandri, MM. Trantoul, Aquistapace, Sylvani, etc. Le soir, Faust, avec Mlle Rosetzky, MM. Milhau, Laskin, Closset, etc.

CELESTINS. — Les éternelles amourettes. — Bientôt Noël, puis le Premier de l'An : Ce sont les fêtes populaires par excellence et le public en profite pour se divertir et aller au théâtre.

Cette année, les spectateurs de ces fêtes annuelles, seront particulièrement bien partagés au Théâtre des Célestins où, dès le lundi 9 courant, on représentera le légendaire Tour du Monde que tous, petits et grands, ont lu dans la bibliothèque de Jules Verne.

Des générations n'ont pas vu, transportés à la scène, les multiples péripéties des héros du Tour du Monde : le flegmatique Philéas Fogg, le joyeux Passe-Partout, le policier Fix, Corsican, Archibald et les héroïnes Aouda, Némée, d'autres encore notamment la gracieuse Nakahira.

Les « Jours » abondent dans cette pièce légendaire et il serait superflu de rappeler l'attaque du train par les Pawnees ; la fête royale chez les rajahs, la grotte des serpents où il sera terrifiant de voir de véritables boas dérouler leurs anneaux et s'avancer sur Miss Aouda, puis s'enlancer autour de la gracieuse Nakahira, vaincus par le charme de sa voix et fascinés par la puissance de son regard ; l'explosion du steamer et l'arrivée triomphale de Passe-Partout au Club des Excursionnistes. Tout cela, entremêlé d'épisodes dramatiques et comiques, au plus haut intérêt, de ballets originaux, puis brochant sur le tout, une charmante de serpents avec une série de reptiles vivants et l'éléphant Bobby qui sera la joie des bambins.

Voilà, n'est-il pas vrai, le plus féerique des spectacles qui vient à son heure aux Célestins pour le plus grand plaisir des mamans, des papas et des enfants. Un certain nombre de soirées auront lieu durant les jours fériés, elles seront annoncées sur les affiches.

Samedi 14 décembre, M. Georges d'Espahès, l'éminent conservateur du Palais de Fontainebleau, parlera, de 5 à 7, sur « Les Demi-Soldes ». On connaît le talent de l'auteur de Le Signor-

de de l'Aigle, aussi les lettres seront-ils nombreux au five de samedi prochain.

CASINO-KURSAAL. — Le gros succès du Roy s'allume faisait présager une série de représentations, malheureusement, par suite d'engagements antérieurs, cette opérette si gaie, si pleine d'entrain, verra dimanche ses deux dernières représentations. Il faut donc se hâter d'aller voir l'impeccable artiste qui est M. Beauvoir dans le rôle de François, le jolies Mme Roux dans le rôle de Mlle-Lisa, les joyeux comédiens Fortuné, Gérard, Farjeu et tout le bataillon de jolies filles qui composent le troupe de cette si originale et si gaie opérette.

Le Roy s'allume sera la pièce à une opérette d'un genre, Son Petit Frère, opérette à deux actes de André Bardy, musique de Ch. Cuiller. L'interprétation est supérieure parce qu'elle est en tête Mme Marguerite Deval, la talentueuse artiste, la grande vedette parisienne, accompagnée d'une pléiade d'excellents artistes. Cette opérette ne sera donnée que trois jours seulement, le lundi 16, mardi 17 et mercredi 18, la répétition générale de la revue ayant eu lieu jeudi 12. Vendredi 20, première représentation de la revue Venez Croquer. Vingt tableaux de MM. Tarault et Granier, la revue la plus luxueuse qui aura été donnée au Casino.

NOUVEAU-THEATRE (Cours Gambetta, 33, Direction, G. Martini). — Cœur de Française, voilà un beau titre et voilà une belle pièce ! Mais voilà aussi un vrai et grand succès. Drame très émouvant de MM. Arthur Bernède et Aristide Bruant, Cœur de Française que seul Paris a pu applaudir, a été superbement créée par un magnifique ensemble d'artistes. D'un intérêt puissant, Cœur de Française évoque toute l'actualité la plus saillante et la plus patriotique de ces derniers temps. C'est bien là une pièce que tout le monde va aller voir.

Un espion allemand, le lieutenant Ansbach, vole les plans d'un avion de combat, créés par l'aviateur Français Jean Auby. C'est pour cette raison que

au port après de durs labeurs et mille privations, la ruine de toutes ses espérances de gloire et de fortune. Sa fille Germaine l'ordonne d'arrêter un mariage avec le capitaine Eyraud pour l'Allemagne ou, à son tour, elle se fait espionne. Instaurée chez le général chef d'état-major, elle y prend des documents, livre d'importants secrets, et parvient à reconquérir les plans de l'avion volés à son père, les brûle. Jugée et condamnée, Germaine Aubry est enfermée dans une forteresse : mais le capitaine Eyraud déguisé parvient jusqu'à elle et la fait évader.

L'officier français est découvert, le général allemand, soldat, mais de caractère chevaleresque, le laisse libre sur parole pour lui permettre d'aller se battre à la frontière avec le lieutenant Ansbach qu'il a provoqué. Le capitaine tue son adversaire et va retourner se constituer prisonnier. Le général, dont la conscience est agitée entre le devoir militaire et les impulsions d'une nature généreuse, a cru devoir donner sa démission ; il veut du moins que son sacrifice ne soit pas stérile ; qu'il serve donc au honneur de Germaine et d'Eyraud ! Il rend sa parole à l'officier français qui rentre en France et épouse l'héroïne.

Magnifiquement monté avec des décors neufs et un luxe de costumes très exacts, Cœur de Française, pièce vibrante de sentiments héroïques, a été jouée avec chaleur et conviction. Il n'y a que des éloges à adresser à MM. H. Vierné, Leclerc, Viard, Gandrille et Cassiat André ; à Mmes d'Escoubes, Parfait, Hyor Darville ; MM. Lemaire, Gontier, etc. ; qui, tous, avec leurs camarades dans de nombreux rôles de second plan, ont contribué à une interprétation d'ensemble vivement applaudie. Le triomphe de Cœur de Française est grandiose ; mais à l'honneur de la Direction du Nouveau-Théâtre, qui a fait de Cœur de Française une création magistrale.

HORLOGE. — Le Mascot du 3^e, de MM. E. Verdier et Ch. Pothier, est une opérette musicale et comique de

de fantaisie ; au cours de ces trois tableaux s'enchevêtrement de jolies situations, des situations du plus haut comique greffées sur une amusante intrigue ; aussi, est-il difficile de ne pas participer à cette gaité débordante qui s'empare du public, car cette délicate opérette est bien le nec plus ultra du fou rire. L'interprétation est excellente et on ne peut que féliciter Mmes Ninon Thalie, Lina Maurès, Suzanne Brunet, comédiennes enjouées, MM. Lafatys, Emile Dorel, Clari, Nériesse, Bougère, Devilly, Fresnois, qui contribuent au succès de la pièce.

Dans la partie lyrique, on applaudit cette amusante opérette, on applaudit frénétiquement l'exquise diseuse de voix Vialys, le bon chanteur de genre Emile Dorel ; les ballerines accomplies, les sœurs Brunet ; le comique de genre Max Martel et tous les bons artistes de la troupe de l'Horloge. Dimanche, grande matinée, même spectacle que le soir ainsi que jeudi, en matinée, à prix réduits.

THEATRE FEMINA (cours Lafayette, angle rue Garibaldi). — Ouverture jeudi soir. — La Chambre à côté, acte, de R. Dieudonné. Partie de concert dans la troupe, le chansonnier Dickson, dans ses dernières créations ; Columbia's Girl, opérette de M. J. Clémah, l'auteur dirigera l'orchestre ; Mlle Céline Tourmier, M. Ferdj, Mlle Rita Combes et la troupe. Tél. 48-98.

FOLIES DRAMATIQUES. — Route la bosse est une manière de petit chef-d'œuvre dramatique dont l'auteur, M. Jules Mary, est le maître incontesté du roman feuilleton, presque tous ses ouvrages paraissent d'abord en tranches dans les principaux quotidiens de la capitale et Le Petit Journal, notamment, ainsi que Le Petit Parisien, publient annuellement au moins une œuvre du maître écrivain. Puis ses romans sont mis à la scène et chacun connaît la compétence de Jules Mary pour établir un scénario, les personnages de ses romans reviennent à la scène d'une façon incroyable, pas un ne sait comme lui adapter une scène, un dénouement. C'est aussi un

auteur dramatique fécond, il a écrit nombre de pièces, toutes favorisées par le succès : Le Régiment, Roger-la-Honte, Sabre au clair, pour ne citer que les plus célèbres. Route la bosse est le cadé en rien à ses devancières. C'est un mélodrame construit avec adresse et ses personnages, qui sont nommés Roule-ta-Bosse, Gargouss, Mauléon, de Senoucourt, Bastienne, Chopinette, etc., nous émeuvent, nous amusent et nous intéressent. Félicitons MM. Dargenton, un Bastien Roule-ta-Bosse d'une émouvante simplicité ; Léger, un Gargouss amusant ; Faivre, un Mauléon distingué, et Mmes Bon-

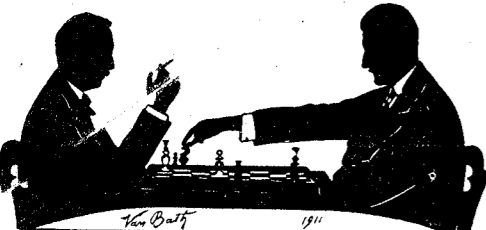
SCALA-THEATRE. — Les magnifiques programmes de ce charmant établissement, où l'on trouve tout le confort désirable et un excellent orchestre, attirent, à chaque représentation, un public aussi nombreux que choisi. On pourra y applaudir, du 16 au 23 décembre inclus : L'Amazone, Le Vaincu, Le Petit Vagabond, Bébé perplexé, Onésime contre Onésime, Sous la livrée, Journal des actualités, Phonoscènes, Filmparlants, etc.

Tous les jours, matinée à 2 heures et demie, soirée à 8 heures et demie. — Tous les lundis, nouveau programme. — Spectacle de famille le plus intéressant et le meilleur marché.

ROYAL-CINEMA (20, place Bellecour). — Le fastueux établissement ne désemplit pas et chaque jour une nouvelle affluence d'élegante société vient grossir le nombre de ses fidèles habitués. Comment s'étonner d'un semblable succès quand on sait au prix de quels efforts et de quels sacrifices la direction s'applique à maintenir une réputation si enviée.

Tous les jours, séances sans interruption de 2 heures et demie à 6 heures, soirée à 8 heures et demie. Le vendredi, changement de programme. Pour éviter le désagrément de l'attente aux guichets, les familles sont priées de retenir leurs places sans augmentation à la location. Tél. 51-99.

SKATING-RINK (boulevard Pommerol). — Tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.



PARTIE N° 56 Jouée par correspondance Défense Berlinoise

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. R. HARVEY and M. J. WEISMANN.

Ils peuvent jouer aussi P 4 D et si 5. F 3 CD - D 4 CR avec avantage.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. R. HARVEY and M. J. WEISMANN.

Un nouveau coup. Le Handbuch donne ici 10. P 4 CD - P 3 FD ; 11. P x C - P x F ; 12. D x P - C 3 FD mieux.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. R. HARVEY and M. J. WEISMANN.

C x P ne peut être joué à cause de 17. F x C - D x F ; 18. F 4 CR et gagnent.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. R. HARVEY and M. J. WEISMANN.

Si F x C, 22. F 4 CD+ - C 3 R ; 23. D x F, etc. 22. F 2 R C 4 FR

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. R. HARVEY and M. J. WEISMANN.

Position après le 22^e coup des noirs

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. R. HARVEY and M. J. WEISMANN.

Si 27. T x C, les noirs répondraient par F 4 FD - 28. D x F - T x T et le gain de la partie aurait été très difficile.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. R. HARVEY and M. J. WEISMANN.

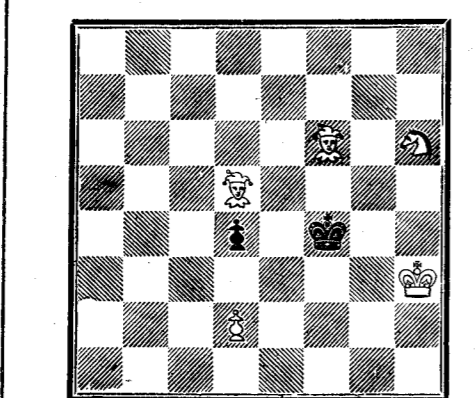
Les blancs annoncent mat en quatre coups.

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS Appareils Sanitaires

Plomberie pour Gaz et Eau

Fritsch MARTIN 8, Rue du Garé, 8 et Petite Rue Pizay, 3 LYON

PROBLEME N° 56 par M. Loyd Noirs, 2 pièces



BLANCS, 5 pièces Mat en trois coups

SOLUTIONS DU PROBLEME N° 54

- 1. D 3 CR a) F 6 D
2. T 4 R b) P x T
3. D mate. c) T 1 R
d) C 5 CR
2. D x C
3. D ou T mate. e) R 5 F R 4 C
2. D 3 CD
3. P 4 TD mat. f) R x T R 2 D
2. D 5 R+
3. D 7 R mat. g) Coup nul F 5 FD
2. D 3 CD+
3. T 5 R mat.

Solutions justes : Mme Miette ; MM. Girardot, Mouterde, H. Callard, Brotonnière. EN PASSANT.

NOTA. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En Passant, Académie de Billard et d'Echecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

CERCLE LYONNAIS DES ECHECS

M. TAUBENHAUS A LYON

Le Cercle Lyonnais des Echecs a le plaisir d'aviser ses sociétaires que le maître Taubehaus sera son hôte pendant une semaine, à partir du 12 courant. M. Taubehaus donnera au Cercle deux séances de parties simultanées : la première séance est fixée au dimanche 15 courant, à 2 heures de l'après-midi. La date de la seconde séance sera affichée au Cercle. Les sociétaires du Cercle et tous les amateurs d'échecs de notre région sont invités à venir prendre part à ces séances : le grand talent de M. Taubehaus promet de les rendre intéressantes. Autant que possible, apporter des jeux d'échecs.

Messieurs les Sociétaires sont avisés que le tournoi annuel commencera le 15 janvier prochain. Ils sont priés de vouloir bien se faire inscrire dès à présent. Nous publierons dans un prochain numéro le règlement du tournoi.

Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universités populaires, petites "A", etc. Il donnera en un mot la plus large hospitalité à toutes les œuvres qui se proposent d'élever le niveau moral et intellectuel de l'ouvrier.

Hors Concours DEMANDEZ PARIS 1900 LONDRES 1908 PARTOUT LE

AUX 100.000 CRAVATES ACTUELLEMENT NOUVEAUTÉS DE LA SAISON AUX 100.000 CHEMISES 8, Cours Gambetta (près la place du Pont)

FABRIQUE DE PARAPLUIES et Ombrelles Cannes à Main - Bijoux Espagnols F. CATTRAT 10, Rue Victor-Hugo, 10 - LYON Recouvres et réparations, Prix modérés

MANUFACTURE D'ARTICLES DE VOYAGE P. BOSCHETTI LYON - 10, Rue Bellecordière - LYON

HENRI ESDERS NOS COMPLETS ET PARDESSUS D'HIVER 25 - 32 - 38 - 45 - 55 fr. PARDESSUS NOUVEAUTÉ a) Forme croisée, avec ou sans martingale. b) Droit, boutons apparents, parements et col en tissu. c) Pardessus auto, large col et revers, deux rangs de boutons. 25 - 32 - 39 - 52 - 65 - 78 fr. Demandez notre Catalogue contenant 22 échantillons de Séries Réclame A LA GRANDE FABRIQUE DE PARIS 87-89, Rue de la République (Angle de la rue Comfart), LYON Succursales à PARIS et à MARSEILLE

Habillement et Equipement Militaires F. SIBUET 23, Place des Terreaux, 23 SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ GRAND CHOIX DE Costumes Civils depuis 70 fr. le complet

LE COURRIER DE LA PRESSE A. GALLOIS & CH. DEMOGEOT 21, Boulevard Montmartre, 21, PARIS

SUC SIMON Liqueur Select Très Digestive

Pour les bien portants qui ont besoin, lorsqu'ils se livrent à un sport fatigant, d'une excitation soutenue de leurs forces musculaires, pour les malades ou les convalescents auxquels il faut donner un coup de fouet à l'énergie vitale, le suc extrait de la viande de cheval est un « nutriment » de forces, parce qu'il contient plus d'azote, plus de glycogène que celui extrait du bœuf. Préparé sous une forme sirupeuse, le suc musculaire de cheval a reçu le nom d'HIPPOSARCINE ROY et se donne à la dose de 3 à 6 cuillères à soupe par jour, la moitié pour l'enfant. L'Hipposarcine Roy est un aliment que son petit volume, joint à une grande capacité alimentaire, rend indispensable et commode aux touristes. Les enfants en croissance, les vieillards débiles, les tuberculeux, les anémiques, les dyspeptiques trouvent dans l'Hipposarcine Roy la réparation de leur faiblesse. Préparé par MM. Givaudan et Lavirotte, quai des Etoiles, 8, Lyon. En vente dans toutes pharmacies.

FABRIQUE D'ARTICLES DE VOYAGE SELLERIE CIVILE et MILITAIRE Spécialité de harnachements pour Officiers de toutes armes Males - Sacs - Valises - Maroquinerie fine Equipement - Croix - Médailles P. BOUVIER 56, Rue Victor-Hugo, 66 (Anc 1, place Carnot) ACHAT et VENTE - HARNACHEMENTS D'OCCASION Remise : 10% au comptant sur articles de voyage et 5% sur articles

VILLAS HYGIÉNIQUES A BON MARCHÉ endroit le plus sain et le plus salubre près de Lyon, trcm. à 0.10, Villas depuis 3.800 francs. Terrains depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité S'adresser REYNARD BRON-AVIATION TÉLÉPHONE N° 2

ARTICLES POUR TOUS SPORTS A. TUNMER & Co 13, Rue de la Charité, LYON Patins à roulettes, Football ET SPORTS D'HIVER CATALOGUE GRATUIT ET FRANCO

COMMENT APPRÉCIER UN BON MÉDICAMENT ? — Ce n'est pas tout que de découvrir un médicament dont les indications sont multiples et réelles ; il faut encore que ce médicament possède des qualités permettant son emploi à tous les sexes, les âges et ne cause aucun danger pour un organisme déjà affaibli par le fait même de la maladie. Ces qualités, nous les résumons ainsi : efficacité certaine, rapidité et persistance de l'action, absorption rapide par le corps, absence d'accumulation par facilité de l'élimination par les excréments, défaut de toxicité. Ce sont toutes ces qualités que les médicaments ont reconnues aux GACHETS RONZIERE. Les affections justiciables des GACHETS RONZIERE sont tous les troubles douloureux en général : migraines, névralgies, maux de dents, douleurs rhumatismales, les troubles génitaux de la puberté, le gonorrhée, le dysménorrhée, etc. Le cachet, 0 fr. 20 ; la boîte, 2 fr. ; toutes pharmacies et grande Pharmacie Universelle, 51, rue de la Bourse, Lyon. D^r R. T.

Les malades de l'estomac et de l'intestin hésitent souvent à employer les purgatifs ou même les laxatifs parce qu'ils ont reconnu que ceux-ci irritaient toujours leur tube intestinal et qu'au soulagement, né d'une suppression momentanée de la constipation, succédait une inflammation, un catarrhe des muqueuses gastro-intestinales. Un chimiste habile dans les recherches de laboratoire a donc comblé une lacune de la thérapeutique en créant la RIGINOPALMINE. A tous les avantages de l'huile de ricin la Riginopalmine Lagoutte joint une saveur délicieuse, une odeur agréable qui la font aimer des femmes et des enfants. A des doses laxatives ou purgatives répétées, elle n'est jamais toxique et son emploi n'a donc pas de limites. RIGINOPALMINE LAGOUTTE en vente dans toutes pharmacies.

Le Moniteur de la Mode Recueil illustré de Littérature, Modes et Travaux de Dames PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS Le Numéro, 25 c. ; avec Gravure colorée, 50 c. 20 pages grand format Abel GOUBAUD, éditeur, r. du 4 Septembre, 3, PARIS

UN PROGRÈS REEL Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours. Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité. Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale. Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser : A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

100 gr. Viande Crue DE BŒUF, DE MOUTON, OU DE CHEVAL DONNANT A FROID 50 gr. Suc Frais AVEC LA PRESSE A. PETIT 38, Boulevard des Brotteaux, LYON Le propriétaire-gérant : Paul MALOT. Imp. WALTENER et Co, 3, rue Stella, Lyon.

Signature de l'imprimeur,